



# **Circulaire confédérale**

**Secrétariat général**  
**Secteur de l'Organisation, des Outre-Mer et des Affaires juridiques**

**Numéro 47-2020**

**Réf. : YV/FS**

Paris, le 21 février 2020

---

## **Réussir la mobilisation du 31 mars**

---

Chères et chers camarades,

Comme vous avez pu le lire hier dans le communiqué de l'intersyndicale, nous avons fixé la prochaine date de grève interprofessionnelle et de manifestations au 31 mars 2020.

La détermination est constante, la mobilisation est bien ancrée et d'une longueur exceptionnelle. Notre objectif – l'abandon du projet de système universel de retraites par points – demeure intact !

Pour tenir ce rythme qui vient s'ajouter au travail syndical dans les entreprises et les administrations, nous avons souhaité laisser du temps afin de préparer au mieux cette mobilisation comme nous avons préparé le 5 décembre.

Nous serons à mi-parcours du processus prévu d'examen parlementaire.

Les travaux à l'Assemblée nationale étaient prévus pour durer du 17 février au 1<sup>er</sup> mars, et face à l'abondance d'amendements, ils ont été prolongés jusqu'au 8 mars, veille de la pause en raison des élections municipales (premier tour 15 mars). Il semble que ne soit pas exclue la possibilité d'une prolongation après le second tour des élections (22 mars) dans la mesure où le gouvernement voudrait éviter un 49.3.

En tout état de cause, le débat parlementaire viendrait ensuite au Sénat (courant ou fin avril).

La date du 31 mars est donc opportune dans tous les cas de figure (vote régulier ou 49.3 à l'Assemblée nationale).

Nous avons ainsi concentré l'expression de l'intersyndicale, là où diverses autres propositions étaient faites (journée contre les discriminations syndicales, manifestations sur le climat).

Nous considérons en effet indispensable de maintenir la mobilisation tout au long de la période à venir – avec le 31 mars en perspective – en continuant d'informer, de réunir à chaque fois que possible les assemblées syndicales et de personnels, et de mettre en œuvre les actions que vous pourriez décider localement.

Amitiés syndicalistes,

**Frédéric SOUILLOT**  
Secrétaire confédéral

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général